

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Fusion SNE
- RGPD – Groupement de commande DPD
- Micro-crèche : Avenant Marché des entreprises
- Bris de glace véhicule
- Suppression d'un poste d'adjoint technique
- Création d'un poste d'adjoint technique
- Vente terrain Rue Neuve des près
- Adhésion au SDESM nouvelles communes
- Convention mise à disposition de personnel avec le RPI St Rémy, St-Siméon
- Décision modificative budget 2018
- Travaux pose de buse chemin de la Vacherie
- SDESM – groupement mutualisation présence amiante et HAP
- Tarif Salles des fêtes
- Réémetteur de Télévision

- Questions diverses.
- Terrain du syndicat d'assainissement
- Cimetière : Colombarium
- Communes nouvelles
- Mi-temps thérapeutique
- PNR
- Réhabilitation chemins communaux
- Contrat PEC 2019
- Application ILLIWAP
- Petit journal
- Point budget mi-septembre
- Simulation PCS

L'an deux mil dix huit, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoints, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT,
Retardataires : Anne Lyse ERUDEL, Frédéric MALVAUX.

Absents représentés :

Monsieur Frédéric MALVAUX donne pouvoir à Madame Renée CHABRILLANGES
Madame Frédéric VIET donne pouvoir à Monsieur Philippe LEDUC

Secrétaire de séance : M. Frédéric GENISSON

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion.

N° 01/05/2018 Fusion SNE

Objet : ACCORD SUR LE PROJET DE PERIMETRE ET SUR LE PROJET DE STATUTS DU SYNDICAT MIXTE ISSU DE LA FUSION DU « SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT D'EAU POTABLE DU pROVINOIS » ET DU « SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION NORD-EST DE SEINE-ET-MARNE »

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du Maire,

Vu l'arrêté interdépartemental 2018/DRCL/BLI n°66 du 29 juin 2018, joint en annexe, portant projet de périmètre d'un syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

Vu le projet de statuts du syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne », dénommé Syndicat de l'Eau de l'Est dit « S2E77 », joint en annexe.

Considérant que les comités syndicaux du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne » et du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois », ont délibéré respectivement les 2 et 3 mai 2018, pour demander leur fusion.

- Que la création d'un syndicat unique est apparue comme une opportunité réelle, puisque ce rapprochement permettra de :

- Maitriser la ressource
- Assurer une gestion patrimoniale efficiente
- Mutualiser une ingénierie de qualité
- Etre structuré pour accéder aux financements
- Garantir un service optimal au prix le plus juste

Considérant que Madame la Préfète de Seine-et-Marne a été sollicitée pour que la procédure de fusion soit menée.

- Que la Commune de Saint-Siméon adhérente au « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne » est invitée à rendre un avis sur le projet de périmètre ainsi que sur le projet de statuts de ce futur syndicat.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés

Approuve le projet de périmètre du futur syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

Approuve le projet de statuts du futur syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

RGPD- DESIGNATION D'UN DPD

Madame le Maire expose le besoin de désignation d'un délégué à la protection des données pour répondre à la réglementation sur le RGPD. Depuis le 25 mai 2018, le RGPD rend obligatoire la désignation d'un délégué à la Protection des données pour tous les organismes et autorités publics.

Nous avons été sollicités par le SDESM où nous sommes adhérents, pour adhérer à un groupement de commandes afin de répondre à cette obligation. Le Conseil Municipal souhaite remettre cet ordre du jour à une prochaine réunion.

Micro-crèche : Avenant Marché des entreprises

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant tarifaire est en préparation suite aux modifications sur les travaux réalisés au 18 Place de la Mairie. L'Architecte Monsieur MIKAELIAN attend les dernières informations pour finaliser cet avenant.

N° 02/05/2018 Bris de glace véhicule

Madame le Maire informe Le Conseil Municipal que le véhicule Citroën Berlingo à eu un bris de Glace. Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le receveur à encaisser le chèque de 186,74€ correspondant au remboursement des réparations pris en charge par le Cabinet d'assurance Annie LOIR.

N° 03/05/2018 Création d'un poste d'adjoint technique

Vu la délibération en date du 25 novembre 2016 créant un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet de 12 h 30 pour assurer l'accueil du public et le ménage au Point Poste,

Considérant que les horaires d'ouverture du point poste évolue de la manière suivante :

Lundi au samedi de 9h à 12h

Il y a lieu d'augmenter son temps de travail de 5h30 heures hebdomadaires.

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 11 septembre 2018,

Le conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention:

décide de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet de 18 h 00 hebdomadaires

N° 04/05/2018 Suppression d'un poste d'adjoint technique

Considérant que les horaires d'ouverture du point poste évolue de la manière suivante :

Lundi au samedi de 9h à 12h

Vu la création d'un poste d'adjoint technique à 18h00 hebdomadaires

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 11 septembre 2018,

Considérant qu'il n'y a pas lieu de conserver l'ancien emploi à 12h30 hebdomadaires

Le conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention :
décide de supprimer un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet de 12 h 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2018 date de prise de poste de l'agent sur le nouvel emploi.

N° 05/05/2018 Vente d'un terrain

Considérant que la Commune de Saint-Siméon souhaite vendre le terrain cadastré C 266 situé Rue Neuve des Prés d'une surface de 602 m²,

Considérant le prix de vente proposé par la Commune de Saint-Siméon à 10 000 euros pour l'ensemble de la parcelle

Vu l'accord de Monsieur et Madame MANGIN par retour de courrier suite à notre proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de vendre le terrain cadastré C 266 situé Rue Neuve des Prés d'une surface de 602 m² à Monsieur et Madame MANGIN habitant 6 Rue Neuve des prés 77169 SAINT-SIMEON à un tarif de 10 000€.

Le conseil municipal :

- dit que tous les frais seront à la charge de l'acquéreur
- désigne Maître MUGUET, Notaire à REBAIS pour rédiger l'acte
- autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

N° 06/05/2018 Adhésion au SDESM de nouvelles communes

Vu la loi n° 2006-1537 du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie et, notamment, son article 33,

Vu les délibérations n° 2018-36 du 17 mai et 2018-40 du 5 juillet du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant approbation de l'adhésion des communes de Bagnaux-sur-Loing, Croissy-Beaubourg, Lésigny et Villenoy,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion des communes de Bagnaux-sur-Loing, Croissy-Beaubourg, Lésigny et Villenoy au SDESM.

N° 07/05/2018 Convention mise à disposition de personnel avec le RPI St Rémy, St Siméon

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet de Convention de mise à disposition de personnel avec le RPI St Rémy, St Siméon.

Après lecture du projet, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte le projet de convention
- Autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette décision
- Autorise Madame le Maire à signer la dite convention

N° 08/05/2018 Décision modificative Budget 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de modification du budget 2018 suite à la remarque de la préfecture et d'une facture de consignation de la nouvelle cuve à gaz.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés apporte les modifications suivantes :

Pour la cuve :

Section d'investissement :

Compte 275 : + 500

Compte 21311 : - 500

Pour répondre à la remarque de la préfecture :

Section d'investissement :

Compte 1641 : - 325 000

Section de fonctionnement :

Compte 66111 : - 1 500

Arrivée de Madame Anne Lyse ERUDEL

Travaux pose de buse chemin de la Vacherie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des inondations du début d'année, il y a lieu de remplacer les buses d'eaux pluviales dans le Chemin de la Vacherie. En effet l'eau de nombreux fossés de la Vacherie se rejoigne dans ce fossé et l'apport d'eau étant trop conséquent des buses de plus gros diamètres seraient à installer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte d'effectuer ces travaux.

N° 09/05/2018 SDESM - groupement mutualisation présence amiante et HAP

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Saint-Siméon d'adhérer à un groupement de commandes de diagnostics liés à la présence d'amiante ou d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les enrobés de voirie,

Considérant que le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (Sigeif), le Syndicat d'énergie de Seine-et-Marne (SDESM) et le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY78) entendent assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve la convention constitutive du groupement de commandes de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés de voirie
- Autorise le Maire à signer cette convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

Arrivée de Monsieur Frédéric MALVAUX

N° 10/05/2018 Tarif Salles des Fêtes

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location des salles polyvalentes pour les contrats signés à compter du 1^{er} octobre 2018 comme suit :

Petit foyer :

Pour une journée (de 9 heures à 22 heures) :

- habitants de la Commune : 75 € l'été, 100 € l'hiver
- personnes extérieures à la Commune : 125 € l'été, 150 € l'hiver

Pour le week-end :

- habitants de la Commune : 150 € l'été, 200 € l'hiver
- personnes extérieures à la Commune : 250 € l'été, 300 € l'hiver

Grand foyer

Pour les habitants de la Commune

sans chauffage : le week-end : 330 €

avec chauffage : le week-end : 550 €

Pour les locataires habitant en dehors de la Commune

sans chauffage : le week-end : 715 €

avec chauffage : le week-end : 950 €

Tarifs hors location de salle des tables et des chaises :

Location des tables : 3 euros la table

Location des chaises : 0,50 euro la chaise

En cas d'annulation de la réservation, il sera demandé un dédit s'élevant à 25 % du montant de la location.

N° 11/05/2018 Réémetteur de Télévision

Suite à un courrier de la préfecture proposant la dissolution du syndicat intercommunal de construction du réémetteur de télévision de Jouy-sur-Morin, Monsieur Gérard SARAZIN, Président du dit syndicat par intérim, informe le Conseil Municipal de la situation et des causes de la non activité du syndicat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ne souhaite pas la dissolution du syndicat intercommunal de construction du réémetteur de télévision de Jouy-sur-Morin.

Terrain du syndicat d'assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les terrains appartenant au syndicat d'assainissement sont dans la zone urbanisée de la Commune. Le syndicat pourrait céder ces terrains à la Commune afin de laisser le choix à la Commune du devenir de ces terrains. Un aménagement de l'ensemble devra faire l'objet d'une réflexion.

Cimetière : Colombarium

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin d'agrandissement du Columbarium existant car les petites cases ont toutes fait l'objet de concession.

Communes nouvelles

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une possibilité de fusion de Communes pourrait être réalisée entre plusieurs communes du secteur, à savoir Rebais, St Denis-les-Rebais, Saint-Léger, Saint-Germain-sous-Doüe, Doue et Saint-Rémy-de-la-Vanne. Une réunion d'information a eu lieu sur ce sujet afin d'examiner la possibilité du projet. Dans un premier temps il serait préférable d'étudier pour une possible fusion avec la Commune de Saint-Rémy-de-la-Vanne, Commune plus similaire à celle de Saint-Siméon avec qui existe déjà un regroupement pédagogique pour les écoles.

Une réunion avec l'ensemble des communes est prévue le mois prochain.

Mi-temps thérapeutique

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent technique bénéficie d'un mi-temps thérapeutique et explique les conséquences que cela implique pour l'organisation des services.

PNR

Monsieur Régis D'HONDT informe le Conseil Municipal que le PNR est toujours en développement mais que cela stagne pour le moment.

Réhabilitation Chemins Communaux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de réhabilitation des chemins communaux. Les futurs projets pourraient être subventionnés par le Conseil Départemental. Des groupes de travail pourraient être créés afin de lancer ce projet.

Contrat PEC 2019

Madame le Maire informe du nouveau contrat PEC (parcours emploi compétence) proposé par le Pole emploi. Ce programme pourra être utilisé pour l'embauche d'un saisonnier l'an prochain.

Application Illiwap

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une application pour Smartphone existe pour informer la population. La Mairie pourrait transmettre toutes les informations utiles aux administrés ayant scannés l'application. Le coût pour la Commune serait trop important pour en faire bénéficier la population.

Petit journal

Un petit journal devrait paraître dans le courant du mois d'octobre. Madame le Maire invite les conseillers municipaux à transmettre leurs articles pour l'agrémenter.

Point Budget mi-septembre

Un point sur le budget à été réalisé d'après les chiffres à mi-septembre, cela permettant de réévaluer les objectifs de fin d'année.

Simulation PCS

Suite à la validation du PCS et du DICRIM communal, une simulation devra être prévue afin de le rendre opérationnel.

N° 01/05/2018 Fusion SNE

N° 02/05/2018 Bris de glace véhicule

N° 03/05/2018 Création d'un poste d'adjoint technique

N° 04/05/2018 Suppression d'un poste d'adjoint technique

N° 05/05/2018 Vente d'un terrain

N° 06/05/2018 Adhésion au SDESM de nouvelles communes

N° 07/05/2018 Convention mise à disposition de personnel avec le RPI St Rémy, St Siméon

N° 08/05/2018 Décision modificative Budget 2018

N° 09/05/2018 SDESM - groupement mutualisation présence amiante et HAP

N° 10/05/2018 Tarif Salles des Fêtes

N° 11/05/2018 Réémetteur de Télévision

Mme CHABRILLANGES Renée

M. D'HONDT Régis

M. BOBIN Philippe

M. SARAZIN Gérard

Mme ROTKOPF Gaëlle

M. VIET Frédéric

Mme VERDIER Maryse

M. GENISSON Frédéric

M. COMBAZARD Jean

M. BOURJOT Francis

Mme ERUDEL Anne-Lyse

M. LEDUC Philippe

M. GÉRAUDEL Stéphane

M. MICHELOT Bernard

M.MALVAUX Frédéric